

Convention cadre politique de la ville  
Bobigny, Bondy, Drancy, Pantin et Romainville

[ Caractéristiques du territoire

Les cinq villes regroupent 227 345 habitants (recensement INSEE de 1999). Ce territoire intercommunal manque de structuration et souffre d'un déficit d'image et d'attractivité. Pourtant, certains atouts sont à valoriser : un centre administratif, un pôle universitaire, une offre foncière importante, des infrastructures de transports variées, de nombreux espaces verts et le canal de l'Ourcq. Ces communes s'inscrivent, depuis 1999, dans une démarche de coopération intercommunale nommée « Cœur de Seine-Saint-Denis », englobant également Aubervilliers et Noisy-le-Sec, sur des enjeux de développement économique, social et territorial.

[ Enjeux

- Amélioration de la cohésion sociale
- Développement urbain équilibré
- Encouragement de la citoyenneté et de la vie démocratique locale
- Permettre une qualité nouvelle des rapports des habitants aux services publics

La participation des habitants, l'intégration des populations immigrées et l'égalité des chances entre hommes et femmes représentent également des éléments importants.

[ Objectifs

- **Favoriser l'équilibre et l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie**
  - Désenclaver en travaillant sur les coupures urbaines, les transports, le plan de déplacements urbains
  - Créer un observatoire intercommunal de l'habitat social
  - Travailler les territoires de Pantin et Romainville limitrophes à l'implantation de la base régionale de loisirs de plein air
  - Réhabiliter et restructurer l'habitat dans le parc social et dans les copropriétés dégradées
  - Assurer le renouvellement urbain par des opérations de démolition reconstruction, diversifier l'offre de logement, favoriser les constructions nouvelles, améliorer les espaces publics
  - Mettre en place une gestion urbaine de proximité
  - Revitaliser les commerces de proximité
- **Faciliter l'accès à l'emploi en lien avec le développement économique**
  - Valoriser le potentiel foncier en réaménageant les friches industrielles
  - Aider au développement de filières économiques dans la santé, l'environnement, les arts et le fret
  - Encourager la création de très petites entreprises et l'artisanat
  - Soutenir les structures d'aide à la recherche d'emploi
  - Encourager les entreprises d'insertion, associations intermédiaires, plan local d'insertion par l'économique
  - Renforcer les formations qualifiantes
  - Renforcer la lutte contre la discrimination dans l'accès à l'emploi et à la formation

– **Améliorer l'éducation en lien avec les familles**

- Favoriser la réussite scolaire : nouvelles technologies de l'information et de la communication, accompagnement scolaire, rénovation et construction d'écoles et collèges, lutte contre la déscolarisation, faciliter les relations école/parents
- Développer l'éducation à la santé et la prévention des risques
- Développer et adapter les activités éducatives et socialisantes

– **Agir pour le renforcement de la vie associative et la lutte contre les exclusions**

- Développer la concertation avec les habitants
- Développer les équipements de proximité, encourager la vie associative, les actions de médiation
- Favoriser la maîtrise de la langue, l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Encourager l'accueil des populations étrangères et favoriser la lutte contre les discriminations
- Promouvoir l'accès à la culture et aux pratiques culturelles
- Améliorer l'accès aux soins

– **Améliorer la prévention et la sécurité**

- Renforcer les actions de prévention (éducation à la citoyenneté, club de prévention, prévention des conduites à risque, création de points d'écoute, médiation, aide aux victimes)
- Améliorer la lutte contre la délinquance en lien avec le contrat local de sécurité